



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9500^e séance

Lundi 11 décembre 2023, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Montalvo Sosa	(Équateur)
<i>Membres :</i>	Albanie	M ^{me} Dautllari
	Brésil	M. Moretti
	Chine	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M. de Rivière
	Gabon	M ^{me} Kambangoye Ankassa
	Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
	Japon	M. Iriya
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Bambissa
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique
du Congo (S/2023/932)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2023/932)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; et M^{me} Sandrine Lusamba, Coordinatrice nationale de Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/932, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Keita.

M^{me} Keita : Qu'il me soit permis tout d'abord de vous remercier, Monsieur le Président, pour cette nouvelle opportunité de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la situation en République démocratique du Congo, à la veille du renouvellement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Je salue également la présence de S. E. M. Zenon Ngay Mukongo, représentant le Gouvernement de la République démocratique du Congo, et de M^{me} Sandrine Lusamba, Coordinatrice nationale de Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral, représentant la société civile, ainsi que du représentant du Rwanda.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant important des relations entre l'ONU et la République démocratique

du Congo, mais également à un moment important pour le pays lui-même. La République démocratique du Congo est en pleine période électorale, à neuf jours d'un scrutin présidentiel et législatif, aux niveaux national, provincial et local. Elle demande par ailleurs un retrait accéléré, ordonné et responsable de la MONUSCO, pour lequel un rapport spécial du Secrétaire général et un plan de désengagement conjoint ont été transmis au Conseil avec ses recommandations. L'est du pays, et notamment les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, fait par ailleurs toujours face à une crise sécuritaire et humanitaire extrêmement éprouvante pour ses populations et à des tensions régionales persistantes. L'ensemble de ces facteurs doit être pris en considération pour redéfinir le partenariat qui nous unit.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Le rapport dont le Conseil est saisi (S/2023/932) fait le point sur la situation sur le terrain, qui a été marquée par des progrès constants dans le processus électoral. Il souligne en outre la persistance et l'aggravation de l'insécurité dans l'est du pays, qui est particulièrement liée à la reprise de la crise provoquée par le Mouvement du 23 mars (M23), mais aussi à l'apparition de nouveaux foyers d'insécurité dans d'autres parties du pays, notamment la grande région du Katanga, ainsi que les provinces du Mai-Ndombe et de la Tshopo. Malheureusement, la situation dans le Nord-Kivu n'a cessé de se détériorer depuis la publication du rapport. Les tensions régionales entre la République démocratique du Congo et le Rwanda se sont encore aggravées, augmentant le risque d'une confrontation militaire directe qui pourrait aussi impliquer le Burundi.

Selon la Commission électorale nationale indépendante (CENI), les préparatifs des élections avancent bien, malgré des problèmes majeurs d'ordre logistique et financier et en matière de sécurité. À la demande de la CENI, et conformément à son mandat, la MONUSCO a apporté un soutien logistique dans les provinces où elle est toujours présente. À ce jour, 50 tonnes de matériel électoral ont été acheminées vers différentes localités de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. La validation de 26 candidats à la présidence, dont deux femmes, par la CENI et la Cour constitutionnelle est un signe concret d'inclusion qu'il convient d'apprécier et de saluer. L'opposition et la société civile demeurent néanmoins très préoccupées par la publication des listes électorales, qui n'a pas encore été effectuée dans tous les bureaux de vote le 5 décembre, comme l'exige la loi. La qualité des cartes d'électeurs, la difficulté d'obtenir des duplicata dans tout le pays et l'insuffisance de la communication sur les procédures de vote pour les personnes dont les cartes sont défectueuses ou qui constatent qu'elles ne figurent pas sur les listes électorales sont autant de facteurs qui alimentent la méfiance des acteurs électoraux. Les missions nationales d'observation

électorale ont également exprimé des inquiétudes quant à leur accréditation, sans laquelle elles ne pourront pas couvrir correctement le scrutin. Je demande à la CENI de tout mettre en œuvre pour régler ces questions de toute urgence.

Bien que la campagne électorale ait débuté dans un climat relativement pacifique, la plupart des candidats à la présidence ayant pu sillonner le pays, des affrontements violents entre partisans de partis politiques rivaux ont lieu dans de nombreuses provinces. Les dirigeantes politiques et les candidates continuent de faire l'objet d'intimidation et d'attaques misogynes, physiques et verbales, visant à les dissuader de participer pleinement et activement à la vie publique. La MONUSCO, en collaboration avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et d'autres partenaires, continue de soutenir les femmes et les jeunes qui se portent candidats, les observateurs et les représentants des partis, dans le but d'accroître la participation des femmes et des jeunes au processus électoral.

Je suis extrêmement préoccupée par la prolifération de la mésinformation et de la désinformation, ainsi que des discours de haine, en ligne et hors ligne, qui caractérise la campagne électorale. J'appelle toutes les parties prenantes à s'abstenir de telles pratiques et exhorte le Gouvernement à demander des comptes aux responsables. Il est aussi fort regrettable que les plus de 1,5 million de citoyens congolais vivant dans les territoires touchés par le conflit de Masisi et de Rutshuru, dans la province du Nord-Kivu, ainsi que de Kwamouth, dans la province du Maï-Ndombe, ne puissent pas voter en décembre, tout comme les personnes déplacées qui vivent dans des camps.

(l'oratrice reprend en français)

La situation sécuritaire, humanitaire et des droits de l'homme s'est malheureusement détériorée dans le sud de la province du Nord-Kivu, notamment suite à la reprise des hostilités entre les forces armées congolaises et le M23 depuis le mois d'octobre et à l'offensive du M23 dans le territoire de Masisi après le début du retrait des troupes de la force de la Communauté de l'Afrique de l'Est. Les tensions entre la République démocratique du Congo et le Rwanda restent également très vives, et le risque d'une escalade militaire entre les deux pays demeure important malgré les efforts régionaux et internationaux d'apaisement des tensions.

À ce titre, je félicite le Gouvernement d'avoir officiellement interdit toutes relations des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) avec les Forces démocratiques de libération du Rwanda. L'expansion de l'opération conjointe Shujaa, entre les forces armées congolaises et ougandaises dans le nord de la province a

mis sous pression le groupe armé dénommé Forces démocratiques alliées (ADF), sans pouvoir empêcher pour autant de nouvelles attaques contre les populations civiles.

En Ituri, l'insécurité est principalement alimentée par les groupes armés que sont la Coopérative pour le développement du Congo, Zaïre, la Force de résistance patriotique de l'Ituri et le Front patriotique et intégrationniste du Congo, ainsi que les ADF. Djugu et Irumu restent les principaux foyers d'insécurité. Les opérations coordonnées des FARDC et de la MONUSCO ont pu repousser plusieurs attaques contre les civils, mais le manque de ressources pour assurer l'autorité de l'État dans la province reste criant.

Pour protéger les civils, la MONUSCO et les FARDC ont mené six opérations conjointes en Ituri et au Nord-Kivu lors du précédent trimestre. L'opération Springbok a notamment été lancée en novembre pour sécuriser les villes de Goma et de Sake et constitue jusqu'à présent un moyen de dissuasion efficace contre les tentatives d'avancées du M23 vers ces deux villes.

Au Sud-Kivu, même si les incidents violents ont diminué ces derniers mois, des poches d'insécurité persistent, notamment dans les territoires de Kalehe, Mwenga, Shabunda, Uvira et Fizi.

Je demeure préoccupée par la montée récente des tensions entre le Rwanda et le Burundi, suite à l'engagement des forces burundaises contre le M23 au Masisi, et appelle à l'apaisement pour éviter toute escalade.

À la demande du Gouvernement congolais, le mandat de la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est n'a pas été prolongé au-delà du 8 décembre et celle-ci a entamé son retrait. En effet, plus de 500 soldats du Kenya, du Soudan du Sud et de l'Ouganda ont déjà quitté la République démocratique du Congo. En parallèle, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se prépare au déploiement dans les semaines qui viennent d'une nouvelle force, la Mission de la SADC en République démocratique du Congo, qui devrait être dotée d'un mandat offensif.

Ces efforts régionaux sont louables. Toutefois, ils ne pourront atteindre leurs objectifs sans l'investissement continu et soutenu du Gouvernement congolais dans les processus politiques régionaux, nationaux et locaux de résolution des conflits dans l'est du pays. Cet investissement doit aller de pair avec la réforme du secteur de la sécurité congolais et la mise en œuvre de son programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation. La MONUSCO, avec l'Organisation

internationale pour les migrations et en étroite collaboration avec les structures provinciales du programme, continue à soutenir des projets de réinsertion communautaire pour plus de 6 000 bénéficiaires dans les trois provinces de l'est.

(l'oratrice poursuit en anglais)

L'insécurité aggrave la crise humanitaire. D'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, plus de 6,3 millions de personnes sont déplacées dans tout le pays, dont la grande majorité, 5,5 millions, dans les seules provinces de l'est. Selon des chiffres préliminaires, plus de 500 000 personnes ont quitté leur foyer à la suite d'une recrudescence des hostilités entre le M23 et les forces armées congolaises depuis début octobre.

En parallèle, les épidémies de choléra et de rougeole continuent d'exacerber une situation humanitaire déjà précaire, avec des taux de transmission du choléra quatre fois plus élevés que l'année précédente. Le nombre de cas de violence fondée sur le genre et d'exploitation sexuelle a atteint des niveaux alarmants, puisque plus de 90 000 cas ont été recensés depuis le début de l'année, dont 39 000 pour le seul Nord-Kivu. C'est absolument inacceptable.

En novembre, le plan de réponse humanitaire du pays pour 2023 était toujours notablement sous-financé, à un taux de 35,5 % des 2,25 milliards de dollars requis. J'exhorte vivement les donateurs à fournir les moyens requis pour que l'aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont besoin. Compte tenu de son retrait accéléré, la MONUSCO étudie, avec l'équipe de pays des Nations Unies, d'autres options pour que l'aide humanitaire continue d'être fournie après son départ.

Je me félicite de la déclaration du Président du Conseil de sécurité du 16 octobre (S/PRST/2023/5), qui a ouvert une nouvelle phase de coopération constructive avec le Gouvernement. À l'issue de plusieurs semaines de consultations intensives entre le Gouvernement et la MONUSCO, le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, M. Christophe Lutundula, et moi-même avons signé, le 21 novembre, un plan conjoint de désengagement qui a été soumis au Conseil le 23 novembre.

Tout au long de ce processus, la MONUSCO devra se concentrer sur les grandes priorités de son mandat, à savoir la protection des civils, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et la réforme du secteur de la sécurité, qui demeurent indispensables pour créer les conditions d'un désengagement durable, ainsi qu'un climat propice à un renforcement marqué de la mobilisation politique, en coordination avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des

Grands Lacs. Sous réserve de l'autorisation du Conseil, la Mission est également prête à appuyer les opérations des forces régionales, dans le plein respect de la politique de diligence voulue en matière de droits humains. J'appelle les membres du Conseil et la communauté internationale en général à faire en sorte que tout le soutien nécessaire, y compris financier, soit apporté aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies afin qu'ils puissent continuer d'apporter leur assistance, dans les domaines dont ils s'occupent, aux autorités et institutions congolaises.

Pour terminer, qu'il me soit permis d'aborder un problème très grave qui pourrait saper irréversiblement tous nos efforts. Les fautes graves commises par certains membres de la force, du personnel de police et du personnel civil entachent notre travail de façon indélébile. Je réaffirme que la Mission, en coordination étroite avec le Siège de l'ONU et les États Membres, s'emploie sans relâche à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles et à améliorer la réponse que nous y opposons. Cela inclut des initiatives d'évaluation des risques et de prévention, des enquêtes diligentes et une prise en charge rapide des victimes.

(l'oratrice reprend en français)

Si les défis en République démocratique du Congo sont nombreux et complexes, ils sont loin d'être insurmontables. Comme le démontrent les débats actuels autour des élections générales, le peuple congolais nourrit une profonde aspiration à une gouvernance transparente et inclusive, à des réformes, ainsi qu'à une conduite responsable de ses dirigeants. Ces aspirations et toutes les forces qui les animent ont fait preuve d'une grande résilience et méritent le plein soutien de la communauté internationale. La déclaration présidentielle du 16 octobre a permis de renouer un partenariat constructif entre la Mission et le Gouvernement. Le renouvellement du mandat de la MONUSCO doit nous permettre de poursuivre cet effort conjoint, dans un esprit de respect mutuel et de confiance.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Keita de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Lusamba.

M^{me} Lusamba : Je suis heureuse d'être ici une fois de plus aujourd'hui pour partager nos réflexions sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Je m'appelle Sandrine Lusamba et je suis coordinatrice nationale de l'organisation non gouvernementale Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral, organisation congolaise qui milite pour la défense et la promotion des droits des femmes.

Depuis mon dernier briefing au Conseil de sécurité en 2021, la situation sécuritaire dans mon pays s'est encore dégradée, malgré la présence des Casques bleus de la MONUSCO et d'autres forces militaires nationales et étrangères dans le pays. La République démocratique du Congo se trouve désormais à la croisée des chemins. Pour la première fois depuis environ un quart de siècle, nous n'accueillerons bientôt plus d'opération de maintien de la paix des Nations Unies. Cependant, hormis un communiqué annonçant que le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la MONUSCO avaient convenu d'un plan de désengagement de la mission, la société civile a peu d'informations et s'interroge sur le contenu de ce plan.

L'équipe de pays des Nations Unies a cartographié les activités et les capacités de protection des organismes des Nations Unies, qui ont été identifiées dans le cadre du mandat de la MONUSCO. Cependant, cet effort de cartographie n'a pas été suffisant en termes d'analyse des besoins et n'a pas pris en compte les contributions ou la participation de la société civile et des organisations non gouvernementales (ONG) locales, nationales et internationales. Ce processus n'a pas permis la pleine participation, égale et significative des femmes et l'inclusion des jeunes, comme l'exige la résolution 2594 (2021) lorsqu'une mission de l'ONU est en transition, et la série de résolutions « femmes et paix et sécurité » adoptées depuis 2000.

À l'approche des élections, nous assistons à une nouvelle détérioration rapide de la situation sécuritaire dans la province du Nord-Kivu, où d'intenses combats ont entraîné le déplacement de plus de 200 000 personnes depuis le début d'octobre, ainsi que dans la province de l'Ituri, où les attaques contre les civils et les infrastructures civiles se sont multipliées ; les sites de déplacés et les écoles ont été ciblés, avec plus de 550 000 personnes contraintes de fuir depuis le début de l'année.

La violence basée sur le genre constitue l'une des plus grandes menaces en matière de protection et l'un des secteurs les moins dotés en ressources dans la réponse humanitaire, même si l'engagement de la communauté internationale à mettre fin à ce fléau est au centre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Le Conseil a adopté plusieurs résolutions sur les femmes et la paix et la sécurité qui s'engagent à garantir une approche centrée sur les survivants lorsque les violences basées sur le genre se produisent, mais cela n'est pas le cas pour les femmes et les filles en République démocratique du Congo. Très peu de survivants de violence basée sur le genre en République démocratique du Congo ont un accès en temps opportun à des soins médicaux et à un soutien psychosocial, sans parler de la possibilité de demander

des conseils juridiques ou de reconstruire leurs moyens de subsistance pour leur résilience.

Le retrait de la MONUSCO pousse les organisations de la société civile à considérer à la fois les opportunités de transfert de certaines tâches de la MONUSCO et les risques de ce présent retrait. Lorsqu'il s'agit d'une opportunité, notons que certaines activités de la Section des affaires civiles de la MONUSCO pourraient être transférées à des ONG locales, conformément aux engagements de la localisation de l'aide humanitaire. Ce transfert nécessiterait que les ONG reçoivent les ressources et le soutien nécessaires pour assumer ces responsabilités de manière durable et de qualité. Par exemple, les ONG pourraient mener des projets de cohésion sociale qui incluent l'organisation de dialogues inter et intra-communautaires et la recherche-action. Les ONG locales ayant une expertise en matière de protection de l'enfance pourraient reprendre certaines activités de la section de protection de l'enfance de la MONUSCO, aux côtés de l'UNICEF et de l'équipe de pays des Nations Unies. Elles devraient avoir les moyens et les ressources nécessaires pour assumer de plus grandes responsabilités en matière de surveillance, de communication d'informations et de réponse liées aux violations graves contre les enfants. De même, la Section genre de la MONUSCO a été un allié important lorsqu'il s'agit de la lutte contre l'impunité des violences basées sur le genre. Ils ont recruté des médecins légistes experts en violence basée sur le genre pour la production de preuves médico-légales afin d'améliorer l'accès à la justice pour les victimes. Il est essentiel que ce travail se poursuive. Les organisations locales de femmes possédant une expertise en cette matière et dans lesquelles les survivants ont confiance sont un partenaire logique pour assumer ce rôle.

Il existe bien entendu de nombreux risques associés au retrait de la MONUSCO. Ils comprennent la détérioration de la protection des civils et de la protection des sites de déplacés, notamment dans les zones non accessibles aux forces armées et à la police.

Deuxièmement, le manque d'activités de suivi et de communication d'informations sur les droits de l'homme, par le Bureau conjoint pour les droits de l'homme. Cela aura également un impact négatif sur le système d'alerte précoce et conduira à l'absence de données vérifiées sur la violence sexuelle que le système des Nations Unies utilise pour rendre compte des droits humains en République démocratique du Congo et, plus généralement, pour surveiller les violations des droits des femmes. Nous craignons également que les défenseurs des droits humains et les artisans de la paix, en particulier les femmes dirigeantes occupant ces postes, soient également confrontés à un harcèlement accru et à d'autres menaces sur le plan de la protection.

Troisièmement, l'augmentation du chômage, car une grande partie de la main d'œuvre civile de la MONUSCO issue de la communauté locale va perdre son emploi.

Quatrièmement, la fermeture de la radio OKAPI, qui nous sert de plateforme communautaire indépendante incontournable pour faire passer des messages gratuitement et sans distinction, et participer à la mobilisation contre les violences basées sur le genre. Au vu de ces observations, je formule les recommandations suivantes.

Premièrement, conformément à l'appel du Secrétaire général, les femmes doivent être placées au centre du travail de la MONUSCO et de l'équipe de pays des Nations Unies. Les femmes doivent diriger la prise de décision dans tous les domaines, y compris dans l'action humanitaire, et diriger les décisions sur la destination des ressources et de l'énergie afin que la réponse se concentre sur les groupes les plus marginalisés et les plus à risque.

Deuxièmement, la MONUSCO et l'équipe de pays des Nations Unies devraient travailler avec les ONG locales et nationales pour développer des indicateurs spécifiques pour mesurer la protection et la promotion des droits humains des femmes, y compris dans les domaines de la violence sexiste, des attaques contre les défenseuses des droits humains, des droits sexuels et reproductifs et de la participation significative des femmes. Ces indicateurs doivent être utilisés pour déterminer si la situation sécuritaire s'améliore ou non, et piloter les efforts d'alerte précoce.

Troisièmement, le Conseil de sécurité devrait exiger que le Gouvernement et tous les autres acteurs intègrent une approche fondée sur les droits de l'homme et centrée sur les survivants tout au long de l'action humanitaire, afin de remplir leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et de garantir davantage que les efforts visant à faire face à la crise climatique et à gérer les ressources naturelles tiennent compte du genre.

Enfin, la communauté internationale des donateurs ne doit pas laisser tomber la population de la République démocratique du Congo. Le Gouvernement doit être soutenu afin de remplir ses responsabilités en matière de protection, le plan de réponse humanitaire doit être entièrement financé et les organisations dirigées par des femmes et de défense des droits des femmes doivent avoir accès à des ressources suffisantes et à des financements continus.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Lusamba de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, et je tiens à lui redire tout le soutien de la France.

Je reviendrai sur trois points.

Premièrement, la communauté internationale doit continuer d'accompagner la République démocratique du Congo dans l'organisation des élections. La France prend note des avancées du processus électoral et des efforts de la Commission électorale nationale indépendante pour organiser des élections crédibles dans les délais. Elle encourage toutes les parties prenantes à redoubler d'efforts pour permettre des élections apaisées.

La sécurité et le respect des libertés publiques seront déterminants. Nous appelons toutes les parties à s'abstenir de toute violence et de discours de haine. Des actions délibérées visant à déstabiliser la République démocratique du Congo à l'approche des élections ou à perturber le processus seraient inacceptables.

La France est préoccupée par les tensions dans l'est de la République démocratique du Congo. Le Mouvement du 23 mars (M23) doit cesser son offensive, se retirer et se cantonner. Le Rwanda doit mettre un terme à son soutien au M23 et à la présence de soldats sur le territoire congolais. Les Forces armées de la République démocratique du Congo doivent cesser toute collaboration avec les Forces démocratiques de libération du Rwanda, comme elles s'y sont engagées. Toute approche militaire ne fera que contribuer à l'escalade. Seuls le dialogue et la relance des processus de Luanda et de Nairobi, dès les élections passées, permettront une solution durable à cette crise, et la France est prête à œuvrer en ce sens.

Deuxièmement, la France salue les efforts réalisés par les autorités congolaises et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour finaliser le plan de désengagement conjoint de la Mission.

Par la déclaration de la présidence S/PRST/2023/5, adoptée en octobre, le Conseil s'est engagé à décider, d'ici la fin de l'année, de l'avenir de la Mission et de son retrait. Le plan de désengagement est conforme à ces exigences, et il indique que la protection des civils doit rester la priorité. La France se félicite de l'esprit de responsabilité qui se dégage de ce plan.

Les autorités de la République démocratique du Congo ont déjà pris des mesures pour recruter et former des soldats et des policiers. Nous les encourageons à ne ménager aucun effort pour que la transition ne crée pas de vide sécuritaire.

La France soutient pleinement le principe d'une évaluation à chaque étape.

C'est pour ces raisons, et ce sera mon troisième point, que la France a proposé aux membres du Conseil un projet de résolution qui met en œuvre ce plan de désengagement. Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux menés ces derniers mois. Il reprend le plan de désengagement, notamment le retrait du Sud-Kivu au 30 avril. Il prévoit un ajustement du plafond de troupes en conséquence. Il demande aussi un nouveau rapport conjoint des autorités congolaises et de la MONUSCO à l'issue de cette première phase. Il donne à toutes les parties prenantes la visibilité suffisante pour préparer les phases suivantes.

Nous pouvons faire du retrait de la MONUSCO un succès. De nombreuses responsabilités vont progressivement être transférées aux autorités de la République démocratique du Congo. L'ensemble du système des Nations Unies et les partenaires devront appuyer leurs efforts. La France y prendra sa part et continuera à se tenir aux côtés de la République démocratique du Congo.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité.

Nous voudrions tout d'abord féliciter la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita, pour l'action remarquable qu'elle mène en République démocratique du Congo, ainsi que pour son exposé complet d'aujourd'hui, qui a mis en lumière la situation en République démocratique du Congo ainsi que les activités menées à cet égard par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Nous remercions M^{me} Sandrine Lusamba de son exposé, et saluons la présence du Représentant permanent de la République démocratique du Congo ainsi que du chargé d'affaires du Rwanda.

Notre intervention se focalisera sur trois domaines principaux, à savoir la situation politique, la situation humanitaire et les conditions de sécurité.

Sur le plan politique, les trois membres africains du Conseil prennent note du lancement de la campagne électorale, le 19 novembre, en vue des élections générales prévues le 20 décembre.

Avec 44 millions d'électeurs, nous saluons l'engagement du Gouvernement à organiser des élections présidentielle et locales dans un contexte particulièrement difficile sur le plan de la sécurité. Malgré les difficultés logistiques et des conditions difficiles en matière de

sécurité, la tenue effective de ces élections est attendue par la population congolaise, qui aspire à des élections libres, transparentes et pacifiques.

Nous appelons tous les acteurs politiques, y compris l'opposition et la société civile, à prendre part de manière constructive au renforcement de la cohésion sociale, de l'unité nationale et du dialogue afin de prévenir toute tension au lendemain des élections. Nous encourageons la Commission électorale nationale indépendante à prendre des mesures de confiance et à maintenir le dialogue avec l'ensemble des acteurs politiques afin que les résultats des élections soient acceptés par tous. À cet égard, l'appui apporté par la MONUSCO est très apprécié. Nous encourageons également les autorités congolaises à ne ménager aucun effort pour faire en sorte que l'esprit de bon voisinage et la stabilité régionale demeurent également des priorités avant, pendant et après les élections.

Au niveau régional, les trois membres africains du Conseil de sécurité réaffirment leur appui à un règlement politique de la crise de sécurité qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous réaffirmons notre soutien aux processus régionaux, qui représentent des solutions politiques africaines crédibles pour mettre fin à la crise. Pour y parvenir, il est urgent de mettre en œuvre les actions prioritaires contenues dans les accords de Nairobi et de Luanda, en vue de la cessation des hostilités, du retrait immédiat du Mouvement du 23 mars (M23) des zones occupées, du rapatriement de tous les groupes armés et acteurs étrangers et du respect par les groupes armés locaux du Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation.

Nous saluons la détermination de l'Union africaine à contribuer à la stabilisation de la République démocratique du Congo en assurant la coordination et l'harmonisation des initiatives régionales de paix, notamment par l'organisation à Addis-Abeba, le 6 octobre, du sommet quadripartite des chefs d'état-major de la Communauté de l'Afrique de l'Est, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de la Communauté de développement de l'Afrique australe, avec la participation de l'ONU.

À ce stade crucial de l'histoire de la République démocratique du Congo, les conditions de sécurité dans le pays demeurent une source de grave préoccupation pour les trois membres africains du Conseil. Nous sommes particulièrement consternés par la détérioration de la situation en matière de sécurité dans les provinces de l'Ituri et du Kivu, en raison de la récurrence des attaques des groupes

armés. Malgré les efforts conjoints déployés par la République démocratique du Congo et la MONUSCO, appuyés par plusieurs pays de la région, l'est du Congo continue d'être le théâtre d'un cycle de violence, qui est principalement le fait de groupes armés tels que le M23, les Forces démocratiques alliées (ADF), la Coopérative pour le développement du Congo et les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda. Les attaques commises par les ADF, groupe terroriste affilié à Daech qui a de plus en plus recours à des engins explosifs improvisés, contribuent à l'aggravation du cycle de terreur dans lequel vivent les populations congolaises.

Les trois membres africains du Conseil prennent par ailleurs note de la signature, le 21 novembre, du plan et du calendrier de désengagement entre la MONUSCO et la République démocratique du Congo, ainsi que de la demande faite par cette dernière pour que le plan figure dans le projet de résolution sur le renouvellement du mandat de la MONUSCO, qui est en cours de négociation. Il est impératif d'assurer la protection des civils tout au long de ce processus. À cet égard, et dans le cadre de la mise en œuvre du plan, nous encourageons la République démocratique du Congo et la MONUSCO à continuer à promouvoir un dialogue constructif en vue d'un retrait concerté, ordonné et responsable.

La recrudescence des violences perpétrées contre les civils par les groupes armés exacerbe la situation humanitaire en République démocratique du Congo. Avec le plus grand nombre de personnes déplacées en Afrique, la crise humanitaire dans le pays atteint des niveaux record en l'absence d'un financement adéquat pour le plan de réponse humanitaire.

Nous exhortons les donateurs internationaux à se mobiliser en vue de répondre aux immenses besoins humanitaires.

Les trois membres africains du Conseil saluent l'action remarquable des travailleurs des organismes humanitaires, qui, au péril de leur vie, apportent un soutien continu aux populations de la République démocratique du Congo. Par ailleurs, nous rendons hommage à tous les soldats et toutes les soldates de la paix, aux membres des Forces armées de la République démocratique du Congo et aux civils qui ont perdu la vie en œuvrant pour la paix dans ce pays. Nous invitons la MONUSCO et la République démocratique du Congo à prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que le retrait de la Mission ne compromette pas les activités et la sécurité des travailleurs humanitaires.

Enfin, les trois membres africains du Conseil reconnaissent la contribution inestimable de la MONUSCO à

la stabilisation de la République démocratique du Congo, et réaffirment leur soutien à M^{me} Bintou Keita et à son équipe. En outre, les trois membres africains du Conseil réaffirment leur solidarité avec le Gouvernement et le peuple de la République démocratique du Congo. Nous réaffirmons également notre détermination à respecter l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la République démocratique du Congo.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Keita, de son exposé instructif d'aujourd'hui. Je salue également la participation des représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance. Les États-Unis apprécient à sa juste valeur le dévouement dont la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Keita, son équipe et le Gouvernement de la République démocratique du Congo font preuve dans l'élaboration d'un plan de retrait progressif et responsable de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) du pays.

Nous saluons aussi l'engagement pris par le Gouvernement de la République démocratique du Congo d'assumer la responsabilité de la protection des civils et d'étendre l'autorité de l'État dans les provinces où la MONUSCO est déployée. Cependant, c'est la mise en pratique qui permettra d'en juger. Le Conseil de sécurité suivra de près le désengagement de la MONUSCO, avec une attention particulière à la capacité des forces de sécurité de la République démocratique du Congo d'assurer la stabilité et la sécurité à mesure que les forces de maintien de la paix se retirent. Nous nous félicitons de la souplesse offerte par le plan et soulignons que le retrait de chaque province doit faire l'objet d'une évaluation minutieuse et transparente afin de déterminer les éventuelles répercussions négatives sur la protection des civils et la situation humanitaire. L'existence de lacunes importantes sera inacceptable et devra donner lieu à une réévaluation immédiate et à une pause dans les phases ultérieures. Nous nous félicitons de l'engagement pris par le groupe de travail conjoint d'examiner tous les trois mois les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan et nous demandons que ces évaluations soient communiquées au Conseil de sécurité.

À l'instar d'autres transitions vécues par des opérations de maintien de la paix, le processus de retrait de la MONUSCO ne sera pas de tout repos. La République démocratique du Congo risque de se retrouver face à un important déficit financier lorsqu'elle passera des contributions statutaires aux contributions volontaires, alors que

les besoins humanitaires et de développement ne cessent de croître. L'Agence des États-Unis pour le développement international et le Département d'État ont alloué plus de 956 millions de dollars d'aide humanitaire et d'assistance bilatérale à la République démocratique du Congo au cours de l'exercice 2022, sans compter le soutien que nous apportons à la MONUSCO. Nous appelons la communauté internationale à mobiliser dès maintenant des ressources supplémentaires pour appuyer le travail des organismes, fonds et programmes des Nations Unies en prévision du départ de la MONUSCO. Le retrait de la MONUSCO impose également de définir une nouvelle vision des solutions sécuritaires et non sécuritaires à la crise qui sévit depuis 30 ans dans l'est de la République démocratique du Congo. Les organisations régionales et les forces de sécurité jouent un rôle important, mais pour leur apporter un appui, la communauté internationale a besoin de mieux appréhender leurs mandats, leurs besoins opérationnels et leurs cadres de référence en matière de droits humains. Le déploiement des forces régionales doit être assorti d'un engagement renouvelé dans les processus politiques.

La vitesse à laquelle le Rwanda et la République démocratique du Congo ont frôlé la guerre ces dernières semaines est extrêmement inquiétante. Nous saluons les engagements pris par les deux gouvernements en faveur de la désescalade, mais il faut faire davantage pour apaiser les tensions et éviter les erreurs d'appréciation. Nous demandons une nouvelle fois au Rwanda de cesser d'appuyer le Mouvement du 23 mars et de se retirer du territoire de la République démocratique du Congo. Nous exhortons tous les acteurs à renouer avec les processus de Nairobi et de Luanda et à tirer parti du nouvel espace de dialogue qui s'ouvrira au lendemain de la tenue des élections en République démocratique du Congo, plus tard dans le mois. Nous sommes encouragés par les préparatifs entrepris par le Gouvernement de la République démocratique du Congo, avec l'appui de la MONUSCO, en vue de la tenue d'élections libres et régulières le 20 décembre.

L'augmentation du nombre de candidates enregistrées est louable, même si leur participation reste faible. Il est déplorable que nombre d'entre elles fassent l'objet de menaces de violence. Nous exhortons les acteurs politiques et les civils à s'abstenir de tout discours de haine et de tout propos clivant susceptibles d'aboutir à des violences. Tous les Congolais et toutes les Congolaises doivent pouvoir voter sans craindre pour leur sécurité et doivent pouvoir consulter les résultats dans les bureaux de vote et en ligne en temps voulu. Nous regrettons que les élections ne puissent avoir lieu à Rutshuru et à Masisi, en raison de l'insécurité.

Enfin, au cours de la période considérée, des allégations très préoccupantes d'exploitation et d'atteintes sexuelles au sein de la MONUSCO ont été portées à la connaissance du public. Les États-Unis adhèrent pleinement à la politique de tolérance zéro de l'Organisation des Nations Unies à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Nous exhortons les États Membres à se joindre à nous pour collaborer avec la MONUSCO et le Secrétariat afin de veiller à ce que les soldats de la paix et le personnel de la Mission soient tenus de répondre de leurs actions du point de vue de la déontologie et de la discipline, mais aussi de la performance.

M. Moretti (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita, de son exposé. Je remercie également M^{me} Sandrine Lusamba d'avoir partagé avec le Conseil ses vues sur la situation fragile qui règne dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo. Je salue la participation des délégations congolaise et rwandaise à la présente séance. Le Brésil se félicite du dernier rapport du Secrétaire général (S/2023/932), qui fait le point sur la situation en République démocratique du Congo et sur le processus de transition de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Il s'agit d'un moment décisif pour le peuple de la République démocratique du Congo, qui mérite toute notre attention. Nous demeurons préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo. Les violations du cessez-le-feu entre le Mouvement du 23 mars et les Forces armées de la République démocratique du Congo et le regain de tension signalent un recul des efforts déployés pour stabiliser la situation. Nous appelons toutes les parties au conflit et les pays voisins à renouer avec les processus politiques, notamment ceux de Luanda et de Nairobi, afin de trouver une solution à long terme qui garantisse une paix durable dans la région. Nous renouvelons également nos appels à tous les groupes armés pour qu'ils déposent les armes et pour que cesse immédiatement tout appui extérieur aux groupes armés illégaux. Ma délégation est consternée par les effets humanitaires persistants du conflit et par la recrudescence des cas signalés de violence sexuelle liée au conflit. Nous réaffirmons la nécessité d'un accès humanitaire sans entrave en République démocratique du Congo et d'une protection totale des camps de déplacés, en particulier pour les femmes et les filles. Il est inacceptable que des personnes vulnérables soient confrontées à la violence et à l'exploitation dans des lieux où elles sont censées trouver protection et soutien.

La transition de la MONUSCO intervient dans un contexte très difficile et complexe. Alors que nous nous préparons à renouveler le mandat de la Mission, en tenant compte du plan de désengagement convenu entre l'ONU et le Gouvernement congolais, l'accent doit être mis sur le transfert responsable des tâches. Le Brésil réaffirme que le départ de la MONUSCO doit se faire de manière responsable, en évitant tout risque potentiel d'aggravation de la violence et des atteintes aux droits humains contre la population. Les capacités et l'autorité de l'État congolais doivent être renforcées pour assurer la protection des civils. La transition et le retrait doivent être soigneusement coordonnés avec les autorités nationales et provinciales, les pays voisins et les autres parties prenantes concernées. À l'heure où les forces de la Communauté de développement de l'Afrique australe se préparent à intervenir dans le Nord-Kivu, nous attendons d'elles qu'elles agissent en pleine coopération avec la MONUSCO. En ce qui concerne le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration et la réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo, le Brésil estime que la MONUSCO doit continuer d'apporter son soutien jusqu'au terme de la Mission, car il s'agit d'éléments fondamentaux du processus de transition.

Malgré les difficultés signalées dans le rapport du Secrétaire général concernant les prochaines élections générales, nous sommes convaincus que la population congolaise sera en mesure de surmonter la polarisation et les discours de haine omniprésents. Il incombe au premier chef aux principaux acteurs politiques de veiller à ce que les prochaines élections ouvrent la voie à de véritables progrès en faveur d'une paix et d'un développement durables pour l'ensemble de la population congolaise.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Keita, de son exposé. La Chine continuera d'appuyer son travail et celui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). J'ai également écouté attentivement l'exposé de M^{me} Sandrine Lusamba. Je salue la participation des Représentants permanents de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance.

Comme l'a souligné la Représentante spéciale Keita, la République démocratique du Congo se trouve à un tournant décisif pour ce qui est de l'avancée du processus politique et du maintien de la sécurité et de la stabilité. Une République démocratique du Congo pacifique, stable et qui se développe est dans l'intérêt commun des pays de la région et de la communauté internationale.

Je voudrais insister sur les trois points suivants.

Premièrement, les élections générales en République démocratique du Congo approchent à grands pas. La Chine salue les efforts considérables déployés par le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la Commission électorale nationale indépendante pour préparer les élections. Elle est convaincue que le Gouvernement et le peuple congolais sont capables d'organiser des élections pacifiques qui insuffleront un nouvel élan en faveur de la stabilité et de la sécurité à long terme du pays. Les élections générales relèvent des affaires intérieures de la République démocratique du Congo. La communauté internationale doit respecter pleinement sa souveraineté et son autorité, encourager toutes les parties de la région à régler leurs différends par le dialogue et la concertation et éviter toute ingérence dans les affaires intérieures du pays.

Deuxièmement, la situation de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo reste préoccupante, alors que des groupes armés tels que le Mouvement du 23 mars (M23) continuent de lancer des attaques qui entraînent des pertes humaines et des déplacements de population. La Chine soutient les Forces armées de la République démocratique du Congo et la MONUSCO dans la conduite d'opérations conjointes et exhorte le M23 et les autres groupes armés à cesser immédiatement les hostilités et la violence et à se retirer des territoires qu'ils occupent. La situation dans l'est de la République démocratique du Congo a une incidence sur la sécurité de l'ensemble de la région. La communauté internationale doit soutenir les processus de Nairobi et de Luanda et aider les pays concernés à régler leurs différends par le dialogue et la concertation. La Chine encourage M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, et M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général, à appuyer plus encore le processus politique régional et à favoriser les synergies. La Chine soutient les organisations régionales dans la conduite d'opérations de maintien de la paix et espère que les pays de la région renforceront leur coordination avec la République démocratique du Congo afin de préserver la sécurité commune de la région.

Troisièmement, la Chine s'est félicitée de la signature du plan de désengagement global par le Gouvernement congolais et la MONUSCO, qui se sont accordés sur la réduction progressive des effectifs et le retrait de la MONUSCO. Le Conseil de sécurité examine actuellement un projet de résolution sur le renouvellement du mandat de la MONUSCO. La Chine espère que le Conseil prendra en compte le plan de désengagement, donnera la priorité aux points de vue de la République démocratique du Congo et définira des arrangements transitoires solides pour la MONUSCO. La transition

à venir de la MONUSCO doit inclure un transfert organisé des tâches au Gouvernement congolais afin de favoriser le maintien de la sécurité et de la stabilité dans les zones d'où la Mission se retire, tout en assurant le retrait sûr et ordonné de la MONUSCO et en garantissant la sécurité des soldats de la paix et des biens de l'ONU.

M. Iriya (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Keita, et la Coordinatrice nationale de Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral, M^{me} Lusamba. Je salue la participation des représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance.

La République démocratique du Congo traverse une phase de transition importante qui s'accompagne de défis redoutables. À l'approche des élections générales et du début du retrait de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), je voudrais aujourd'hui mettre l'accent sur trois points, à commencer par la sécurité.

Nous sommes vivement préoccupés par l'aggravation de la situation de sécurité et la détérioration de la sécurité humaine dans les provinces de l'est de la République démocratique du Congo. La violation de l'accord de cessez-le-feu entre le Mouvement du 23 mars et les forces armées congolaises a des conséquences profondes et dévastatrices sur la vie de la population. La coalition de groupes armés qui aurait été créée récemment pour soutenir les forces armées congolaises a encore aggravé les hostilités et la violence, déclenchant un mouvement massif de déplacés. Je tiens à souligner une fois de plus que le soutien de quelque nature que ce soit aux groupes armés ne fait qu'exacerber l'insécurité et les tensions régionales et doit cesser immédiatement. Tous les groupes armés congolais et étrangers doivent déposer les armes sans condition et participer au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Les efforts communautaires de réintégration par le dialogue et les possibilités d'emploi sont indispensables pour accroître la participation à ce processus, que le Japon soutient également par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et du Programme des Nations Unies pour le développement. Nous nous félicitons de l'initiative de la MONUSCO et de l'Organisation internationale pour les migrations à cet égard.

Mon deuxième point concerne la stratégie de désengagement prévue de la MONUSCO. Un retrait progressif, responsable et durable requiert une coopération étroite et constructive entre toutes les parties prenantes, sur la

base d'une forte appropriation par le pays hôte. La protection adéquate des civils doit toujours être au cœur de nos efforts collectifs. À cet égard, le déploiement en temps voulu des forces nationales de sécurité, en parallèle du retrait prévu des contingents de la MONUSCO, est indispensable pour éviter tout vide sécuritaire sur le terrain. En outre, la protection du personnel, des installations et des équipements des Nations Unies doit être assurée tout au long du processus de retrait. Nous restons profondément préoccupés par les nombreuses violations des droits humains, notamment la violence sexuelle. Les efforts déployés actuellement à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies pour contribuer à la mise en place de dispositifs d'alerte rapide et d'intervention appartenant à l'État au sein des communautés doivent être davantage encouragés afin de créer un environnement propice au retrait durable de la MONUSCO.

Enfin, les élections à venir constituent une occasion de gagner la confiance de la population et de renforcer l'unité. Elle doit être saisie. La consolidation de la cohésion sociale est fondamentale pour une stabilité durable, et la République démocratique du Congo a donc plus que jamais besoin d'élections libres, régulières, inclusives, pacifiques et transparentes. Les rapports faisant état de violences liées aux élections, ainsi que la réduction de l'espace civique et politique, sont des signes inquiétants, et toutes les parties prenantes doivent s'efforcer d'y mettre un terme.

Le Japon reste attaché à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo, et nous sommes déterminés à continuer à travailler avec la MONUSCO et tous les partenaires pour parvenir à une paix et à une stabilité durables dans la région.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Keita et M^{me} Lusamba des exposés instructifs qu'elles ont présentés aujourd'hui. Je salue également la participation des représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance.

La République démocratique du Congo se trouve à un tournant décisif. Les tensions avec le Rwanda restent très inquiétantes, et le recours à des supplétifs augmente le risque de conflit ouvert. Les groupes armés continuent de commettre des atrocités et de terroriser les civils. Les besoins humanitaires croissants atteignent des niveaux qu'il est tout simplement impossible de satisfaire. Les violences sexuelles et fondées sur le genre intercommunautaires se multiplient même en dehors des provinces de l'est. Les tensions accrues à l'approche des élections sont également

préoccupantes. Des processus électoraux transparents, inclusifs et réguliers sont indispensables pour garantir que le pays dispose d'un Gouvernement stable à l'avenir.

C'est dans ce contexte peu réjouissant que le Conseil de sécurité négocie le renouvellement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Je remercie la France d'avoir mené les négociations actuelles, en tenant dûment compte de l'évaluation du Secrétaire général et du plan de désengagement. Soucieuse de faire fond sur ces documents importants, Malte contribuera aux négociations en se concentrant sur la protection des enfants en période de conflit armé.

Après deux ans, nous nous sommes réunis récemment avec l'Équipe spéciale de surveillance et d'information concernant la République démocratique du Congo pour aborder des questions précises liées au retrait de la Mission et à ses conséquences potentielles sur les enfants. Les chiffres sont choquants. Le nombre de violations graves signalées est très inférieur à la réalité, en raison notamment de l'impossibilité d'accéder à certaines zones et du fait que certaines de ces violations n'ont pas fait l'objet d'un suivi. D'après le nombre de victimes recensées jusqu'à présent, 2023 pourrait devenir l'année la plus meurtrière pour les enfants depuis la création du mécanisme de surveillance et d'information en 2005. Les enfants sont également exposés à des risques accrus. En cette période électorale, ils sont associés ou se joignent volontairement à des manifestations politiques et électorales, ce qui les expose potentiellement à la violence et à la répression. Nous remercions la MONUSCO et l'UNICEF de leurs efforts qui ont abouti à la signature par les partis politiques d'une charte contre l'utilisation d'enfants à des fins politiques ou électorales. Dans le même temps, la tolérance perçue des groupes armés patriotiques mobilisés pour combattre le Mouvement du 23 mars a conduit à une recrudescence du recrutement d'enfants.

Procéder à un retrait responsable de la MONUSCO implique de protéger les plus vulnérables. Malte préconise une présence civile résiduelle suffisante dans les régions dont les contingents se retireront, afin de permettre le transfert de connaissances, la formation et le renforcement des capacités. Nous devons préserver les acquis obtenus jusqu'à présent. En collaboration avec les autorités congolaises, la MONUSCO et l'UNICEF ont accompli un travail remarquable, qui a notamment permis de vérifier de nouveaux cas de recrutement et d'utilisation d'enfants par les Forces armées de la République démocratique du Congo entre 2021 et 2023.

En ce qui concerne la question des femmes et la paix et la sécurité, nous sommes encouragés par la présence de nombreuses candidates aux prochaines élections. Nous appelons à adopter des mesures supplémentaires pour promouvoir et faciliter la participation pleine, égale, vérifiable et sûre des femmes au processus politique. Nous appelons également l'ONU à consulter régulièrement les organisations féminines de la société civile et à veiller à inclure une analyse globale des questions de genre et une expertise technique en la matière tout au long de la transition. Nous nous félicitons de l'adoption d'une loi sur la protection et les réparations pour les victimes de violences sexuelles liées aux conflits.

Pour conclure, Malte est déterminée à garantir la prise de mesures collectives pour atténuer les conséquences de la transition, et demeure prête à collaborer avec les autres membres du Conseil pour proroger de manière consensuelle le mandat de la MONUSCO.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie la Représentante spéciale Keita et M^{me} Lusamba des exposés qu'elles ont présentés aujourd'hui. Je salue la participation des représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance.

Le Royaume-Uni réaffirme son plein appui au travail que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et la Représentante spéciale Keita accomplissent dans des circonstances difficiles. Je voudrais faire trois observations en réponse à ce que nous avons entendu aujourd'hui.

Premièrement, le Royaume-Uni félicite le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la MONUSCO de leur collaboration sur le plan du désengagement de la force, qui comprend, le cas échéant, le transfert des tâches à l'équipe de pays des Nations Unies et à d'autres partenaires internationaux. Nous saluons l'engagement du Gouvernement en faveur d'un retrait progressif, souple, responsable et durable.

Deuxièmement, avec le départ de la MONUSCO, la République démocratique du Congo doit assumer la responsabilité de protéger la population civile. Nous exhortons le Gouvernement à accélérer les préparatifs à cet égard, et nous encourageons la MONUSCO à poursuivre ses efforts de renforcement des capacités en collaboration avec le Gouvernement, afin de garantir une transition sans heurt. L'intensification de la violence, l'évolution des mouvements des forces régionales sur le

terrain, l'explosion du nombre de victimes de violences sexuelles liées au conflit, en particulier dans les camps de personnes déplacées dans l'est de la République démocratique du Congo, et la détérioration de la situation humanitaire mettent en exergue l'urgence de mener à bien ce processus.

Troisièmement, nous continuons d'exhorter toutes les parties à la retenue et à engager le dialogue, compte tenu du risque réel d'erreur d'appréciation et du coût terrible d'une nouvelle escalade. Nous demandons en particulier à toutes les parties de s'engager à nouveau dans les processus régionaux de consolidation de la paix de Nairobi et de Luanda, qui constituent les meilleures feuilles de route pour parvenir à une République démocratique du Congo en paix. Nous saluons la contribution de la Communauté de l'Afrique de l'Est et de sa force régionale.

Le dialogue, et non la violence, est le moyen de parvenir à une paix durable. Nous exhortons toutes les parties et tous les pays de la région à honorer les engagements qu'ils ont pris pour relancer ces processus politiques, et à prendre des mesures concrètes pour régler les problèmes de sécurité communs, améliorer l'accès humanitaire et réduire la violence.

Enfin, nous attendons avec intérêt la tenue d'élections pacifiques, crédibles et ouvertes à tous le 20 décembre, qui permettront d'ancrer la démocratie en République démocratique du Congo. Le Royaume-Uni se réjouit à l'idée de coopérer avec le nouveau Gouvernement.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Keita, de son exposé complet. Nous apprécions vivement les efforts qu'elle et son équipe fournissent pour soutenir la paix en République démocratique du Congo. Je salue la participation des représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance.

Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment extrêmement critique pour la République démocratique du Congo. Dans un peu plus d'une semaine, les Congolais se rendront aux urnes pour participer à un processus électoral qui, nous l'espérons, contribuera à façonner l'avenir du pays conformément à leurs aspirations. Nous encourageons la Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) et l'équipe de pays des Nations Unies à continuer d'apporter le soutien nécessaire à la réussite du processus électoral. De plus, il importe de garantir la participation pleine, égale et véritable des femmes à toutes les étapes du processus électoral, car leur rôle au sein de la société est essentiel à la construction et à la consolidation de la paix.

Dans le contexte de la discussion d'aujourd'hui, je voudrais insister sur quatre points.

Premièrement, la protection des civils doit rester une priorité absolue. Le fait qu'ils continuent d'être exposés aux attaques des groupes armés est très inquiétant, en particulier dans le Nord-Kivu, région qui reste le théâtre d'une violence croissante due aux violations du cessez-le-feu entre le Mouvement du 23 mars (M23) et les Forces armées de la République démocratique du Congo. Dans ce contexte, nous condamnons une fois de plus les actes de violence commis par les groupes armés, notamment le M23, à qui nous demandons de s'engager à nouveau à respecter le cessez-le-feu et ce qui a été convenu dans le communiqué de Luanda publié en novembre 2022. Nous appelons également tous les autres groupes armés à déposer les armes, à cesser de façon définitive et sans condition les hostilités et à s'engager sérieusement dans le processus de désarmement.

Nous réaffirmons que les Émirats arabes unis appuient fermement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Nous réaffirmons également la nécessité de protéger les femmes et les filles contre les actes de violence, en particulier les violences sexuelles, qui ont atteint des niveaux sans précédent. Comme l'indiquent les organismes des Nations Unies, l'insécurité dans l'est du pays a entraîné une augmentation importante des cas de violence sexuelle depuis le mois de mars 2022. Par conséquent, pour faire face à ces situations préoccupantes de manière viable, il convient d'adopter une approche intégrée qui renforce les capacités des institutions compétentes à lutter contre les violences sexuelles et à les prévenir.

Deuxièmement, il est important de poursuivre le dialogue et la communication constructive entre la République démocratique du Congo et les acteurs régionaux, en particulier dans les pays voisins. La sécurité et la stabilité de la République démocratique du Congo dépendent de la sécurité et de la stabilité de l'ensemble de la région. De plus, nous devons faire en sorte que les partenaires locaux, régionaux et internationaux poursuivent leurs efforts pour prévenir les tensions et les apaiser lorsqu'elles surviennent. Cela nécessite un renforcement de la communication et de la coordination entre les différents acteurs à cet égard. Pendant la phase de transition actuelle, caractérisée par le retrait de la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est et la planification du déploiement de la force de la Communauté de développement de l'Afrique australe, ainsi que l'accélération du retrait progressif de la MONUSCO, il est important de ne pas laisser de vide que les groupes armés pourraient exploiter pour saper les efforts de paix. Il faut donc renforcer la coordination entre les forces qui se retirent et celles qui arrivent.

Troisièmement, remédier à la détérioration de la situation humanitaire en République démocratique du Congo exige une réponse concertée du Gouvernement et de la communauté internationale, qui réponde aux besoins immédiats tout en s'attachant à améliorer les conditions sur le long terme. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, le nombre de personnes déplacées a atteint des niveaux sans précédent en République démocratique du Congo. On compte aujourd'hui environ 7 millions de personnes déplacées, dont la plupart ont fui en raison de l'intensification du conflit dans le Nord-Kivu. Nous soulignons qu'il faut poursuivre les efforts pour atteindre toutes les personnes dans le besoin. Bien que le renforcement des capacités opérationnelles des systèmes d'urgence des organisations humanitaires ait permis d'atteindre 3 millions de personnes, de sérieux obstacles empêchent encore cette aide de parvenir à plus de 2 millions de personnes qui ont toujours besoin d'un appui.

Quatrièmement, s'agissant des discussions en cours au Conseil sur l'avenir de la MONUSCO, nous soulignons la nécessité de donner la priorité aux besoins et aux aspirations du peuple congolais. Dans ce contexte, nous nous félicitons des efforts fournis par la Représentante spéciale Keita et son équipe, ainsi que leur coopération avec le Gouvernement congolais pour élaborer un plan visant à accélérer progressivement le retrait de la MONUSCO.

Pour conclure, il convient de trouver une approche globale qui permette de relever les différents défis en République démocratique du Congo, y compris ceux liés aux changements climatiques et à la prévention des conflits, tout en répondant aux besoins urgents sur le terrain. Il s'agit là de questions fondamentales pour la stabilité à long terme de la République démocratique du Congo. Nous réaffirmons la volonté des Émirats arabes unis d'engager un dialogue constructif avec les autres membres du Conseil dans le cadre des négociations sur la MONUSCO, afin que le Conseil apporte à la République démocratique du Congo le soutien qui s'impose, conformément aux priorités du pays.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita, de son exposé. Nous avons écouté attentivement la déclaration faite par M^{me} Sandrine Lusamba. Je me félicite de la participation des représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance.

Nous sommes vivement préoccupés par la violation du cessez-le-feu entre les Forces armées de la République Démocratique du Congo et le Mouvement du 23 mars. La reprise des hostilités touche en premier lieu la population

civile et cause la souffrance des gens ordinaires. Nous assistons déjà à une nouvelle vague de déplacements internes dans le pays. Selon plusieurs estimations, le nombre total de personnes déplacées en République démocratique du Congo a atteint le chiffre record de 7 millions. C'est énorme. Dans le même temps, le plan d'aide humanitaire de l'ONU pour 2023 souffre toujours d'un sous-financement chronique, seuls 37,5 % des fonds nécessaires ayant été mobilisés.

Il est évident que la poursuite du conflit militaire dans les provinces de l'est du Congo ne fera qu'accentuer la détérioration de la situation humanitaire. Nous sommes également préoccupés par l'instabilité croissante dans l'ouest du pays, en particulier dans la province du Maï-Ndombe. Nous engageons tous les groupes armés illégaux opérant en République démocratique du Congo à renoncer à leurs tactiques violentes, à déposer les armes et à participer au Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation sans conditions préalables.

Nous avons pris acte de la décision de Kinshasa de mettre fin au mandat de la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est. Dans le même temps, nous espérons que les travaux se poursuivront sur le volet politique du processus de Nairobi, dont l'un des éléments clefs est le dialogue entre le Gouvernement congolais et les groupes qui sont prêts à renoncer à la violence. Seules des solutions politiques peuvent aboutir à une cessation complète des hostilités et créer réellement les conditions d'une stabilisation durable. Nous accordons une grande importance aux résultats concrets pouvant être obtenus grâce au processus de Luanda, et nous appelons à l'intensification de la médiation régionale en vue de réduire les tensions entre Kinshasa et Kigali. Il nous semble également indispensable de continuer à mutualiser les efforts et initiatives complémentaires pour garantir l'assistance régionale. Nous prenons acte du déploiement imminent d'un contingent de la Communauté de développement de l'Afrique australe dans l'est de la République démocratique du Congo. Il sera important d'assurer le niveau de coordination nécessaire avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et d'identifier des modalités efficaces pour la conduite d'efforts conjoints en vue de stabiliser la situation. Nous convenons qu'il faut permettre à la Mission d'apporter un appui ciblé aux forces régionales.

Nous appuyons les efforts déployés par la MONUSCO et ses dirigeants. La présence de la Mission dans la zone de conflit est un facteur de stabilisation important, et nous estimons donc qu'il est essentiel que son retrait s'appuie avant tout sur des considérations

rationnelles, tienne compte de l'évolution de la situation sur le terrain et se déroule de manière progressive et responsable. Nous notons que cette approche fait partie intégrante du plan de retrait de la MONUSCO signé récemment par les autorités congolaises et les responsables de la Mission. Les dispositions du plan doivent être reflétées dans le mandat renouvelé de la Mission, sur lequel les membres du Conseil de sécurité travaillent actuellement en vue de son adoption.

Comme de nombreux autres membres du Conseil, nous demandons l'ouverture d'une enquête approfondie sur les graves violations disciplinaires commises par des soldats de la paix afin d'identifier et de punir les auteurs, y compris dans les cas où des membres du personnel de la Mission ont été accusés d'infractions sexuelles. Toutefois, comme le prévoient les normes et les règles de l'Organisation, les mesures prises doivent être coordonnées directement avec les pays fournisseurs de contingents dont le personnel militaire est accusé d'infractions. L'ONU a mis au point des mécanismes de lutte contre les atteintes sexuelles, et nous devons nous efforcer de tirer parti de diverses mesures en vigueur. Nous nous opposons à toute initiative opportuniste fondée sur des notions de peine collective pour des fautes individuelles qui engagent la responsabilité individuelle des auteurs.

Nous attendons avec intérêt de recevoir dès que possible, des autorités congolaises et de l'ONU, des informations complètes sur les avancées de l'enquête sur la tragédie de l'hélicoptère de la MONUSCO abattu en vol dans l'est du pays en mars 2022. Nous nous souvenons tous que huit soldats de la paix, dont notre compatriote Alexey Mizyura, un membre haut placé de l'équipe d'observateurs militaires russes, ont trouvé la mort lorsque l'appareil à bord duquel ils se trouvaient s'est écrasé. Il faut trouver les responsables de cette tragédie et les traduire en justice.

Pour terminer, je souhaite au Gouvernement congolais plein succès dans l'organisation des élections générales prévues le 20 décembre. En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie continuera de faire tout ce qui est nécessaire pour contribuer à régler la crise dans l'est de la République démocratique du Congo, y compris à ce stade crucial marquant le début du retrait de la MONUSCO.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita, et M^{me} Sandrine Lusamba, de leurs exposés et de leur engagement. Je salue la participation des représentants des États de la région.

Lors d'une visite récente d'une délégation de mon ministère en République démocratique du Congo, nous avons rencontré Pétronille Vaweka. Cette représentante de longue date de la société civile congolaise nous disait, et je cite :

« Malgré la persistance des conflits et des souffrances à l'est, je suis convaincue que nous pouvons construire la paix. C'est pour cela que je suis toujours debout ».

Je tiens donc à réaffirmer à la population congolaise l'engagement de la Suisse en faveur de la promotion d'une paix durable dans le pays. À cet égard, j'aimerais aborder trois points.

Premièrement, le désengagement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) doit être responsable et échelonné. La Suisse salue la collaboration entre les autorités congolaises et la Mission dans l'élaboration du plan de désengagement. Nous reconnaissons l'appel de la République démocratique du Congo en faveur d'un retrait progressif de la Mission. Ainsi, nous saluons la volonté du Gouvernement de garantir un retrait mené de manière responsable et échelonné. Ceci nécessite de donner la priorité à la protection des civils et de garantir un processus inclusif et collaboratif, y compris avec la société civile. En vue du déploiement de forces régionales en République démocratique du Congo, il est essentiel que tout appui de la part de la MONUSCO soit strictement conforme à la politique de diligence voulue en matière de droits humains. Ces forces régionales devraient mettre en œuvre le cadre de conformité de l'Union africaine et intégrer dans leur mandat la protection des civils. Enfin, avec le retrait de la Mission du Sud-Kivu en 2024, nous encourageons la République démocratique du Congo à renforcer l'état de droit, le secteur de la sécurité et la mise en œuvre du processus de démobilisation, de désarmement et de réintégration des groupes armés.

Deuxièmement, les initiatives politiques doivent être renforcées pour mettre fin aux affrontements et consolider une paix durable. Au niveau de la région, la Suisse appelle toutes les parties à la retenue et à la désescalade. La tenue d'un dialogue sincère et approfondi, notamment entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, est urgente pour mettre un terme aux cycles de violence. Pour cela, tout soutien aux groupes armés, notamment au Mouvement du 23 mars (M23) et aux Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), doit cesser immédiatement. À cet égard, la Suisse prend note de la décision du Gouvernement congolais d'interdire à ses officiers tout contact avec les FDLR.

Au niveau national, la République démocratique du Congo doit déployer tous les efforts pour garantir l'espace civique aux populations, notamment dans le cadre des élections. Il est impératif que les Congolaises et les Congolais puissent exprimer librement leur volonté, sans crainte de représailles. Dans le même temps, tous les candidats et candidates ont la responsabilité de garantir un processus électoral apaisé et sans discours de haine. Nous regrettons que les populations de certains territoires, notamment Masisi et Rutshuru, soient privées de la possibilité de participer au processus électoral.

Troisièmement, toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et les droits humains. L'intensification des combats dans l'est de la République démocratique du Congo depuis octobre est préoccupante. Les attaques accrues des groupes armés dans le Nord-Kivu et l'Ituri, en particulier entre les Wazalendo, le M23, les Forces démocratiques alliées et la Coopérative pour le développement du Congo, ont un impact dévastateur sur la population civile. Alors que le nombre de victimes de violations du droit international augmente dramatiquement, l'insécurité entrave l'accès des populations à l'assistance humanitaire. Ces violations du droit international doivent cesser immédiatement et faire l'objet de poursuites.

Le Conseil de sécurité s'est rendu en République démocratique du Congo cette année pour dialoguer avec les autorités congolaises et établir un lien de confiance. La coopération et le dialogue continus de la République démocratique du Congo avec les Nations Unies demeurent essentiels. Alors que le Conseil s'apprête à renouveler le mandat de la MONUSCO, une relation constructive et transparente entre le Conseil et la République démocratique du Congo est cruciale pour un processus de désengagement réussi.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général Keita du travail remarquable qu'elle accomplit à la tête de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), ainsi que M^{me} Lusamba pour son exposé et pour la contribution de la société civile en République démocratique du Congo.

Le bilan humanitaire décrit dans le rapport du Secrétaire général (S/2023/932) est effarant, et les activités des groupes armés et les ambitions régionales ont fragilisé le tissu même de la société, ravageant des communautés et laissant des séquelles qui se feront sentir pendant des générations. C'est pourquoi la paix en République démocratique du Congo n'est pas seulement une aspiration,

mais un besoin concret et urgent si nous voulons également que justice soit rendue.

Nous appelons de nouveau tous les groupes armés à déposer immédiatement les armes et à participer aux initiatives de réintégration. Nous sommes profondément préoccupés par la dangereuse escalade des combats entre les groupes armés et le Mouvement du 23 mars (M23), qui n'a pas respecté l'engagement de se retirer totalement, comme le prévoyait le communiqué de Luanda. À ce stade, nous voudrions appeler le Rwanda et la République démocratique du Congo à la désescalade et à participer au processus de Luanda afin de briser le cycle de la méfiance et de s'engager sur la voie d'une paix durable définie par la coopération, le développement économique et la prospérité partagée. Toute la région des Grands Lacs en bénéficiera.

Le chemin de la réconciliation est peut-être semé d'embûches, mais le Rwanda doit commencer par cesser de soutenir le M23, qui doit se retirer du territoire de la République démocratique du Congo, dans le respect de l'intégrité territoriale de ce pays. En cette période charnière, alors que le pays se prépare aux élections du 20 décembre, il est important de créer et de maintenir un climat de transparence et de confiance, primordial pour garantir l'inclusivité, la cohésion et la légitimité. L'intolérance politique et la restriction de l'espace civique ne pourraient qu'entraîner des reculs. La communauté internationale doit suivre de près l'évolution de la situation et montrer au peuple congolais qu'elle se tient à ses côtés alors qu'il s'apprête à écrire ce nouveau chapitre de sa démocratie lors du prochain scrutin.

À l'heure où le Conseil de sécurité discute du renouvellement du mandat de la MONUSCO, l'Albanie a pris bonne note du plan de désengagement commun de la Mission et se félicite de la coopération entre le Gouvernement et la Mission dans le cadre de ce processus. Nous soutenons l'engagement en faveur d'un retrait accéléré mais responsable, pour autant qu'aucune lacune ne soit laissée au profit des groupes armés.

Pour terminer, nous réaffirmons notre attachement à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la République démocratique du Congo.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Équateur.

Je remercie M^{me} Bintou Keita et M^{me} Sandrine Lusamba de leurs exposés et je souhaite la bienvenue à la présente séance aux représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda. L'intervention de ma délégation portera sur trois points.

Premièrement, l'Équateur espère que les élections qui se tiendront le 20 décembre garantiront un processus libre et transparent vers une nouvelle démocratie. À cet effet, il importe de renforcer la Commission électorale nationale indépendante de la République démocratique du Congo. Les femmes et les jeunes doivent participer à la prise de décisions à tous les niveaux. Leur participation est fondamentale dans tout processus électoral car elle contribue à bâtir des sociétés inclusives, sûres et pacifiques. Ainsi, tout en saluant leur participation à certains aspects de ce processus électoral, nous appelons à continuer d'encourager cette participation à l'avenir. Le rapport dont nous sommes saisis (S/2023/932) fait état de restrictions de l'espace civique, d'incitations à la haine, de menaces de violence et de détentions arbitraires de membres de l'opposition et de la presse. L'Équateur réaffirme donc la nécessité de défendre la liberté d'expression, d'opinion et de réunion, de protéger les défenseurs des droits humains et les journalistes, et de lutter contre les discours de haine et d'intolérance.

Deuxièmement, il est inquiétant de constater que la violence en République démocratique du Congo continue de s'aggraver. Nous sommes très inquiets d'entendre que plus de 900 violations des droits humains ont été enregistrées, dont une grande partie perpétrées par des groupes armés, en particulier contre les femmes et les enfants. Ces actes doivent cesser et le principe de responsabilité doit être appliqué pour permettre aux victimes de vivre dans la dignité et pour que les auteurs de ces actes soient traduits en justice. La violence accroît le besoin d'aide humanitaire. L'appui de la communauté internationale est primordial pour répondre aux besoins des 25,4 millions de personnes touchées par l'insécurité alimentaire et des plus de 450 000 personnes déplacées dans la région du Nord-Kivu. Nous demandons instamment aux autorités congolaises de permettre l'accès du personnel humanitaire et de garantir sa sécurité.

Troisièmement, et à la lumière de la décision du Gouvernement congolais concernant le retrait anticipé de la MONUSCO, nous réaffirmons qu'il faut œuvrer à une transition progressive, ordonnée et sûre et garantir le respect des droits humains et du droit international humanitaire durant toutes ses phases. La mise en œuvre des décisions des processus de Luanda et de Nairobi est fondamentale pour parvenir à une paix durable dans la région. Les initiatives régionales, bilatérales et internationales doivent mener une action coordonnée en faveur de la paix, du dialogue et de la stabilité politique, en reconnaissant et en poursuivant le travail accompli par la MONUSCO. Nous appuyons également les récents efforts régionaux visant à désamorcer les tensions entre la République démocratique du Congo et le Rwanda.

Enfin, ma délégation condamne les actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres de la MONUSCO, un sujet extrêmement grave que nous avons abordé au Conseil. Ces faits doivent non seulement donner lieu à des enquêtes et des sanctions, mais également entraîner la mise en place de mesures pour prévenir leur récurrence et renforcer l'aide aux victimes.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Mukongo (République démocratique du Congo) : Monsieur le Président, vous accepterez que je sois un peu plus détaillé car il s'agit d'une question vitale pour ma délégation à un moment, on l'a dit, crucial.

Au moment où les négociations en cours sur le retrait annoncé de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) entrent dans leur phase finale, qu'il me soit permis de m'acquitter de l'agréable devoir de vous réitérer, Monsieur le Président, au nom de S. E. M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République et Chef de l'État, au nom du Gouvernement de la République démocratique du Congo et de toute ma délégation, ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil.

Aux membres du Conseil de sécurité, le Gouvernement de la République démocratique du Congo, par ma modeste personne, transmet ses salutations les plus cordiales ainsi que celles du peuple congolais meurtri par une guerre d'agression injustifiée qui lui est imposée depuis près de trois décennies par un voisin en quête des espaces d'influence et aux visées expansionnistes d'une époque révolue. Qu'il me soit permis également, et ce toujours au nom de mon gouvernement, de dire combien nous avons apprécié de travailler avec les républiques sœurs du Gabon et du Ghana tout au long de leur fructueux mandat de deux ans au sein du Conseil de sécurité, mandat qui arrive à son terme. Nous exprimons notre gratitude pour la diligence avec laquelle ces deux pays frères ont soutenu la République démocratique du Congo. Je salue en passant M^{me} Sandrine Lusamba pour son intervention.

Ma délégation saisit cette occasion pour exprimer toute sa gratitude au Secrétaire général, M. António Guterres, pour les efforts remarquables qu'il n'a cessé de déployer afin de mettre un terme aux affrontements en cours, en vue du rétablissement d'une paix durable dans mon pays, et le félicite pour son engagement soutenu en vue d'un retrait négocié de la MONUSCO de la République démocratique du Congo.

Ils sont encore frais, dans nos mémoires, les souvenirs macabres de cette attaque de l'hélicoptère de la MONUSCO, abattu par les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23), le 29 mars 2022, causant la mort de huit Casques bleus des Nations Unies, pourtant en mission de reconnaissance dans le Nord-Kivu.

Qu'il me soit donc permis de rendre hommage à tous ces vaillants soldats de la paix, à ces hommes et ces femmes qui, au nom des idéaux énoncés dans la Charte des Nations Unies, œuvrent aux côtés des communautés locales à faire avancer les solutions politiques, à prévenir les conflits, à protéger les civils, à renforcer les droits humains et l'état de droit et à instaurer la paix, souvent dans un environnement difficile et complexe, loin de leur famille et de leur pays, au prix de beaucoup de sacrifices, voire du sacrifice suprême. Aux pays contributeurs de contingents et aux bailleurs de fonds, le Gouvernement et le peuple de la République démocratique du Congo me chargent d'exprimer leur reconnaissance pour les efforts et les sacrifices consentis.

Enfin, je remercie M^{me} Bintou Keita pour la présentation qu'elle vient de faire du rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation dans la République démocratique du Congo (S/2023/932), en date du 30 novembre. C'est également le lieu de saluer son leadership tout au long des discussions qui ont conduit à la conclusion du plan de désengagement du 21 novembre dernier, dont il a été question tout au long de ce débat.

Avant d'aller à l'essentiel, je voudrais revenir sur un bref rappel de l'historique des relations entre la République démocratique du Congo et la MONUSCO, d'une part, et sur le processus qui nous a amenés au plan de désengagement de la MONUSCO, dont il est question aujourd'hui. À cet effet, on retiendra pour mémoire que lorsque, le 30 novembre 1999, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1279 (1999) portant création de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), les populations congolaises victimes de l'agression armée des pays voisins avaient l'assurance que l'observation du cessez-le-feu, et le désengagement des forces qui en résulteraient, apporteraient une paix durable et la stabilité dans la partie orientale de la République démocratique du Congo affectée par le conflit.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), née sur les cendres de l'ancienne MONUC, aux termes de la résolution 1925 (2010) du 1^{er} juillet 2010, avait pour mandat de restaurer la sécurité, consolider la paix, la stabilisation du pays et le

développement à long terme, aussi bien de la République démocratique du Congo que de la région des Grands Lacs.

L'histoire retiendra que la MONUSCO a aussi inscrit à son actif des exploits dans l'exécution de son mandat, notamment avec son apport au processus électoral, aux Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), à la Police nationale congolaise et à l'action humanitaire.

En 2013, la MONUSCO a apporté aux FARDC un soutien appréciable pour vaincre les insurgés du M23 au Nord-Kivu, grâce à sa brigade d'intervention de la force, composée des soldats de l'Afrique du Sud, du Malawi et de la Tanzanie, brigade créée par le Conseil de sécurité avec, à titre exceptionnel, un mandat offensif et des moyens militaires conséquents. Malheureusement, la brigade d'intervention n'a vécu que le temps de l'exploit susvisé.

On peut se demander dès lors pourquoi la question du retrait de la MONUSCO est remontée à la une de l'actualité en République démocratique du Congo et ici, dans les couloirs de l'ONU. Après sa débâcle en 2013, le M23, ce label utilisé par le Rwanda pour déstabiliser l'est de la République démocratique du Congo, a refait surface en novembre 2021, lorsque des combattants bien équipés ont lancé une série d'attaques meurtrières contre des positions des FARDC et de l'Institut congolais pour la conservation de la nature, occupant l'angle de la frontière commune de la République démocratique du Congo, de l'Ouganda et du Rwanda, aggravant ainsi les tensions dans la région.

Depuis lors, ce mouvement soutenu par l'Armée patriotique rwandaise a multiplié des attaques et conquis plusieurs positions, qu'il occupe depuis bientôt deux ans, sous les regards médusés de la communauté internationale et de la MONUSCO, qui n'arrive plus à mettre en pratique le mandat qu'elle a reçu du Conseil, à savoir appuyer les FARDC pour assurer la protection des populations civiles abandonnées à leur triste sort.

La MONUSCO – malgré sa taille, 20 000 militaires et policiers en 2016 et 16 000 hommes déployés actuellement au Congo pour appuyer les efforts du Gouvernement – n'a pas su mettre un terme au cycle infernal des massacres des populations civiles, des violations massives des droits de l'homme, des crimes de guerre et crimes contre l'humanité ainsi que d'exploitation illégale au grand jour des ressources naturelles de la République démocratique du Congo par des groupes armés nationaux et étrangers. Bien au contraire, ces exactions ont continué et se sont amplifiées dans l'est de la République démocratique du Congo, plus particulièrement dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

S'en est mêlé le terrorisme intégriste de la mouvance Daech, qui a même étendu ses tentacules en Ituri par les Forces démocratiques alliées (ADF). Les massacres perpétrés en territoire de Rutshuru par le M23, soutenu par les soldats des forces de défense du Rwanda, le 28 novembre 2022 à Kishishe, en mars 2023 à Kasimba, en mai 2023 à Tongo, et en juillet 2023 à Bukombo, ont porté une fois de plus l'horreur à son comble dans l'est de notre pays. Cela aurait dû plus qu'émouvoir la conscience morale de la communauté des nations, interpellier la responsabilité de ceux qui exercent le leadership du monde à travers le Conseil de sécurité de l'ONU et pousser ce dernier à imposer la paix dans l'est de la République démocratique du Congo.

Cette situation est à l'origine de vives tensions, qui minent depuis un temps les relations entre la MONUSCO et les populations congolaises, plus spécialement celles des territoires ravagés par ces groupes armés. Face à cette situation, la réaction de la population ne s'est pas fait attendre. L'hostilité de la population contre la MONUSCO au Nord-Kivu s'est accrue au point de créer une réelle psychose de l'insécurité parmi son personnel, provoquant les incidents violents du 30 août 2023 à Goma, avec la mort de 42 Congolais, après ceux de juin et juillet 2022 à Goma, Beni, Butembo et Kasindi, au cours desquels 30 Congolais et cinq Casques bleus ont perdu la vie.

C'est dans cet esprit que, prenant la parole du haut de la tribune de l'Assemblée générale, le 20 septembre dernier, le Président de la République, S. E. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a déclaré

« Après plus de deux décennies de présence, il est temps pour notre pays de prendre pleinement son destin en main et de devenir le principal acteur de sa propre stabilité. Nous sommes reconnaissants envers la communauté internationale et l'ONU pour leur soutien et leur partenariat, mais nous sommes également conscients que le retrait progressif de la MONUSCO est une étape nécessaire pour consolider les progrès que nous avons déjà réalisés. » (voir A/78/PV.7)

Pour le Président de la République, donc, l'accélération du retrait de la MONUSCO devenait une nécessité impérieuse pour apaiser les tensions entre cette dernière et nos concitoyens. Il a donc instruit le Gouvernement d'entamer des discussions avec les autorités onusiennes pour un retrait accéléré de la MONUSCO de la République démocratique du Congo, en ramenant le début de ce retrait progressif de décembre 2024 à décembre 2023. Telle est l'essence de la correspondance que S. E. M. Christophe Lutundula Apala Pen'Apala, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires

étrangères, a adressée au Président du Conseil de sécurité en date du 1^{er} septembre 2023 (S/2023/648, annexe), sollicitant l'accélération du retrait de la MONUSCO.

Pour tout dire, ma délégation s'est réjouie des convergences de vues qui se sont dégagées si heureusement entre le Gouvernement de mon pays, le Secrétariat général et le Conseil, à travers la déclaration de son président S/PRST/2023/5 du 16 octobre, tant sur le constat général des difficultés auxquelles la MONUSCO fait face dans l'exercice de son mandat actuel, que sur la nécessité de son retrait accéléré et progressif. Cette déclaration du Président est justement le fondement juridique du plan de désengagement de la MONUSCO, tel qu'il a été convenu à Kinshasa le 21 novembre à l'issue des délibérations du comité Gouvernement-MONUSCO qui, il faut l'avouer, a travaillé en parfaite harmonie pour la conception du plan de désengagement de la MONUSCO.

Ceci dit, j'en viens maintenant au plan de retrait tel qu'il a été négocié. Je me réjouis de l'économie que le Secrétaire général en a faite au paragraphe 75 de son rapport. Pour la République démocratique du Congo, le plan de retrait, tel qu'il a été soumis au Conseil, est le résultat d'un engagement consensuel des deux parties, régulièrement et dûment signé par S. E. M. Christophe Lutundula Apala Pen'Apala, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, et M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général en République démocratique du Congo et Cheffe de la MONUSCO, pour le compte de l'Organisation des Nations Unies.

La République démocratique du Congo adhère totalement à ce qui a été convenu et signé entre les deux parties et en appelle à l'exécution de bonne foi des engagements qui en découlent. Il revient donc au Conseil de sécurité de l'entériner et de le faire appliquer tel quel sans le modifier, au risque de remettre en cause les équilibres rétablis au mieux et d'énervier la confiance qui a été reconstruite après des vagues de crises qui ont secoué les relations entre la MONUSCO et les populations locales.

La guerre n'étant pas pour autant terminée, si le Conseil tient réellement à la protection des civils congolais en proie à la violence, et à la restauration totale de la paix en République démocratique du Congo, il doit inexorablement s'investir dans la mise en œuvre intégrale des processus de paix de Luanda et de Nairobi, qui ont régulièrement été validés et endossés tant par l'Union africaine que par l'ONU à travers le Conseil.

Pour rappel, le processus de Nairobi veut dire la reprise du processus politique placé sous la médiation de S. E. M. Uhuru Kenyatta, ancien Président de la République du Kenya. Les consultations politiques menées

dans le cadre de ce processus entre les autorités de la République démocratique du Congo et les groupes armés locaux sur la paix et la sécurité dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu avaient connu d'importants progrès avec l'organisation des premières consultations qui ont réuni à Nairobi, du 23 au 27 avril 2022, les délégués de 23 groupes armés locaux et l'équipe du secrétariat conjoint Kenya-République démocratique du Congo.

Arrivé à sa troisième phase, ce processus de Nairobi, auquel ont pris part les délégués du M23 au début des discussions, a été interrompu suite à l'attitude de ces rebelles qui croyaient mieux exploiter l'adage « combattre avant de parler ». Ce mouvement a été chassé de la salle au début des discussions dès le premier cycle des consultations pour avoir lancé des attaques armées contre les positions des forces armées le 23 avril 2022. Dans le contexte actuel, le dénouement de ce processus politique, qui s'est arrêté à sa troisième phase et qui avait déjà réuni un total de 56 autres groupes armés locaux, nécessite une approche holistique qui implique une synergie conjuguée des processus de Luanda et de Nairobi.

La plupart de nos partenaires nous recommandent le dialogue avec le Rwanda voisin. Sans rappeler l'esprit d'ouverture du Président Tshisekedi Tshilombo qui, au début de son mandat, a fait du dialogue avec les pays voisins, en particulier le Rwanda, son cheval de bataille, je voudrais souligner que la République démocratique du Congo est disposée à dialoguer, pourvu que des conditions objectives d'un bon dialogue soient créées, notamment une garantie de bonne fin d'un tel dialogue dans ce contexte de guerre et de rupture de confiance, car la guerre se déroule sur les territoires de la République démocratique du Congo, ce sont des Congolais qui meurent, ce sont notre faune et notre flore qui sont détruites, ce sont nos ressources minières qui sont pillées, ce sont nos populations qui vivent dans l'errance, avec plus de 7 millions de déplacés internes.

Qui plus est, le dialogue est l'une des étapes prévues dans la feuille de route de Luanda. À ce propos, il est important de rappeler que la feuille de route de Luanda prévoit entre autres les étapes suivantes.

Premièrement, la cessation des hostilités en général et, en particulier, les attaques du M23 contre les FARDC et la MONUSCO.

Deuxièmement, le retrait du M23 des zones occupées et son repli dans ses positions initiales du mont Sabyinyo, du côté de la République démocratique du Congo, sous le contrôle des FARDC, de la force régionale et du mécanisme ad hoc, en collaboration avec la MONUSCO.

Troisièmement, la cessation de tout soutien politico-militaire au M23 et à tous les autres groupes armés locaux et étrangers opérant dans l'est de la République démocratique du Congo et de la région.

Quatrièmement, le désarmement et le cantonnement du M23 en territoire congolais, sous le contrôle des FARDC, du mécanisme ad hoc de vérification avec la collaboration de la MONUSCO.

Cinquièmement, le retour des personnes déplacées à leur domicile.

Et enfin, la reprise et la poursuite des consultations politiques entre le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les groupes armés locaux, dans le cadre du processus de Nairobi ; la reprise du dialogue bilatéral entre la République démocratique du Congo et le Rwanda en vue de la normalisation des relations diplomatiques et de la reprise de la coopération ; l'examen et la solution de la question du retour de tous les réfugiés dans leur pays d'origine ; ainsi que la poursuite des réunions de coordination à tous les niveaux entre le processus de Luanda et le processus de Nairobi.

Bref, il est essentiel de rappeler, comme l'avait fait mon ministre des affaires étrangères, S. E. M. Christophe Lutundula Apala Pen'Apala dans sa dernière intervention devant le Conseil le 28 septembre (voir S/PV.9427), que la priorité et l'urgence, en ce moment, pour la République démocratique du Congo en matière sécuritaire sont la fin de l'agression rwandaise et le retrait de ses troupes du Nord-Kivu, l'éradication des groupes armés terroristes au Congo, dont le M23, le retour des populations déplacées à leur domicile, la restauration de l'autorité de l'État congolais dans les territoires occupés par le M23 et la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, en un mot, la restauration de la paix et de la sécurité dans tout le pays.

Concernant le renouvellement du mandat de la MONUSCO, mon gouvernement vient de faire preuve de flexibilité en acceptant l'idée d'une année de plus pour appliquer le plan commun de désengagement.

Les quelques domaines majeurs auxquels la MONUSCO devra s'atteler sont : la protection des civils dans sa complexité, c'est la priorité principale de mon gouvernement ; l'appui à la réforme du secteur de la sécurité ; l'appui à la Police nationale congolaise et l'appui aux FARDC ; le transfert des capacités pour renforcer l'appropriation ; l'appui au Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation ; le plaidoyer en faveur du nouveau cadre programmatique

d'appui à ce programme ; l'appui aux opérations conjointes avec les FARDC ; l'appui aux élections générales de décembre 2023 ; et l'appui aux forces régionales engagées officiellement sur le terrain en République démocratique du Congo. Les autres tâches importantes et subsidiaires, tant qu'elles n'handicapent pas l'activité principale de désengagement, seraient à considérer pour ce mandat.

Le plan de désengagement de la MONUSCO sur lequel nous nous sommes mis d'accord, ou mieux, le retrait de la MONUSCO, ne sont pas une fin en soi. Le Conseil de sécurité, qui a la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales, demeurera saisi de la situation en République démocratique du Congo. Il ne peut se décharger de son obligation de mettre un terme à la situation d'insécurité qui mine l'est de la République démocratique du Congo. Il a les capacités juridiques, politiques et matérielles de contraindre toutes les parties récalcitrantes à mettre intégralement en œuvre la feuille de route issue des processus de Nairobi et de Luanda, et d'arrêter par conséquent l'enlèvement dangereux en cours dans la crise sécuritaire.

Enfin, pour paraphraser une fois de plus mon ministre des affaires étrangères, le Conseil de sécurité doit agir avant qu'il ne soit trop tard. Il est temps de dire le droit en sanctionnant l'agression avérée de la République démocratique du Congo par le Rwanda et les crimes du M23 sur les territoires congolais. Il est grand temps de hausser le ton en sommant sans équivoque aussi bien le M23 à déposer les armes, à aller en cantonnement dans les sites prévus à cet effet et à s'intégrer dans le Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation, et le Rwanda à retirer sans condition ses troupes de la République démocratique du Congo et à cesser son soutien au M23.

Pour clore mon propos, je voudrais assurer au Conseil de sécurité que la République démocratique du Congo est résolument engagée dans cette nouvelle dynamique du désengagement de la MONUSCO. Une marche en arrière n'est plus envisageable. La seule option sera d'avancer de manière constructive en faisant montre de proactivité et de créativité chaque fois que des défis se dresseront dans l'opérationnalisation du plan de désengagement complet. Les dispositifs et autres clauses de flexibilité sont autant d'atouts qui pourront s'avérer utiles en cas de défis qui pourront surgir. La vision claire du Gouvernement de la République démocratique du Congo est de faire de ce plan de désengagement un modèle dans les autres retraits ou désengagements des missions de paix des Nations Unies.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Rwanda.

M. Rwamucyo (Rwanda) (*parle en anglais*) : Étant donné qu'il s'agit de ma première prise de parole au Conseil de sécurité en tant que Représentant permanent du Rwanda, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre équipe, pour la compétence avec laquelle vous dirigez les travaux du Conseil. Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Bintou Keita de son exposé, ainsi que les membres du Conseil de sécurité de leurs observations précieuses.

À l'heure où nous parlons, le Gouvernement de la République démocratique du Congo et sa coalition de milices armées illégales, les génocidaires Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et des mercenaires étrangers ont violé le cessez-le-feu négocié et mandaté par les processus de paix régionaux, y compris le processus de Nairobi, piloté par la Communauté de l'Afrique de l'Est, et le processus de Luanda, qui avaient abouti au retrait du Mouvement du 23 mars (M23), aggravant ainsi la situation humanitaire déjà désastreuse dans la région. Malheureusement, Kinshasa a également mis fin à la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est, qui se retire en ce moment de la situation instable actuelle. Le retrait prématuré de cette force compromet tous les efforts déployés par la région pour ramener la paix dans l'est de la République démocratique du Congo. Le Rwanda saisit cette occasion pour exhorter le Gouvernement de la République démocratique du Congo à renouveler son engagement en faveur des accords régionaux, qui sont le meilleur moyen de parvenir à la paix.

Le rapport sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2023/932) passe sous silence les violations des droits humains commises par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et l'impunité dont elles jouissent à cet égard, notamment en ce qui concerne les meurtres systématiques de civils et les persécutions et violences orchestrées par l'État contre les communautés tutsies en République démocratique du Congo. Des images choquantes montrant un soldat congolais tutsi, le capitaine Gisore Rukatura, brûlé vif, sont devenues virales sur les médias sociaux le mois dernier. Ces crimes odieux sont la conséquence directe de l'omniprésence des discours haineux, de la discrimination et de l'idéologie génocidaire dont font l'objet les Tutsis congolais dans l'est de la République démocratique du Congo. La semaine dernière, au cours de la commémoration du soixante-quinzième anniversaire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide, M^{me} Alice Wairimu Nderitu, a mis en garde contre la discrimination

et l'instrumentalisation de la désinformation, de la mésinformation et des discours haineux à des fins personnelles et politiques. Le Rwanda implore le Conseil d'obliger le Gouvernement de la République démocratique du Congo à rendre des comptes pour avoir encouragé la désinformation et permis aux discours haineux et aux violences ethniques d'atteindre des niveaux sans précédent, autant d'agissements qui justifient une commission d'enquête.

Un autre élément majeur caractérisant la situation actuelle en République démocratique du Congo est la violente rhétorique antirwandaise véhiculée par les autorités congolaises. Plusieurs candidats, dont le Président en exercice du pays, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, continuent de menacer le Rwanda d'invasion, de massacres et d'annexion. Le Conseil a été informé d'un incident survenu le 21 octobre, au cours duquel des hommes lourdement armés, parmi lesquels des membres des FDLR, se sont rassemblés à la frontière entre la République démocratique du Congo et le Rwanda et ont entonné des chants de guerre en kinyarwanda et proféré des menaces grossières. Le Rwanda prend ces menaces au sérieux, en particulier compte tenu de l'intégration des FDLR au sein des FARDC, et nous demandons instamment à la République démocratique du Congo de cesser ses provocations.

Pour terminer, le Rwanda répète que ce n'est pas en rejetant la faute sur d'autres ou en extériorisant les problèmes internes du pays qu'on trouvera des solutions aux problèmes de sécurité en République démocratique du Congo. Ces solutions résident dans un dialogue inclusif et constructif, dans la coopération régionale et la cessation des hostilités, et dans le fait de faire du bien-être des

civils une priorité. Le Rwanda reste attaché aux efforts régionaux en cours pour stabiliser l'est de la République démocratique du Congo, et nous nous réjouissons à la perspective de travailler ensemble pour une région pacifique, stable et prospère.

Le Président (*parle en espagnol*) : Le représentant de la République démocratique du Congo a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je lui demande d'être le plus concis possible et je lui donne maintenant la parole.

M. Mukongo (République démocratique du Congo) : J'ai longuement parlé. Je n'ai nullement l'intention de faire traîner les choses en longueur. Je voudrais tout simplement répondre au représentant du Rwanda, et d'abord féliciter le Rwanda du fait qu'ils sont très au fait de tout ce qui se passe en République démocratique du Congo. Nous ne savons pas exactement ce qui se passe à l'intérieur du Rwanda. Ils sont très intéressés par ce qui se passe chez nous ; nous les en félicitons. Mais je voudrais tout simplement préciser, s'agissant du génocide, du discours génocidaire qui devient pratiquement un leitmotiv dans le langage des dirigeants rwandais, que si le génocide pouvait avoir une référence en Afrique, ce n'est pas en République démocratique du Congo qu'on la trouverait. C'est tout ce que je voulais dire.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à midi.